



ENQUÊTE AUPRÈS DES ENTREPRISES DE LA FILIÈRE DE PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET MÉDICINALES

en 2018

Notice explicative

Qui est concerné ?

Les entreprises (exploitants individuels, EARL, sociétés, agriculteurs...) ayant collecté des **plantes à parfum, aromatiques ou médicinales (PPAM)** en Occitanie en 2018 sous différentes formes (plantes fraîches, plantes séchées ou graines) à des fins de revente ou d'utilisation dans la fabrication de produits transformés. Ces entreprises peuvent être des grossistes ou des industries utilisatrices. Ces entreprises sont localisées en **Occitanie**.

Les différentes parties du questionnaire

- « **1 - IDENTIFICATION** » **page 3** : permet de renseigner les coordonnées de votre entreprise et du répondant au questionnaire.
- « **2 - DONNÉES GÉNÉRALES** » **page 4** : permet de recueillir des informations générales sur votre entreprise (activités, segments d'activités, présence d'un atelier de production).
- « **3 - PARTIE PPAM – ESPÈCES COLLECTÉES** » **page 5** : permet de connaître la collecte de PPAM en 2018 par votre entreprise par espèce et destination finale ainsi que la part de produits originaires d'Occitanie et la part en agriculture biologique.
- « **4 - PARTIE PPAM – ESPÈCES RECHERCHÉES** » **page 6 et 7** :
 - à court terme (0-3 ans) » permet d'identifier les espèces recherchées à court terme en volume par finalité d'utilisation (destination principale) et le mode de production recherchés.
 - à moyen terme (3-5 ans) » permet d'identifier les espèces recherchées à moyen terme en volume par finalité d'utilisation (destination principale) et le mode de production recherchés.
- « **5 - QUESTIONS DIVERSES** » **page 8**

Si vous êtes également producteur de PPAM, merci de remplir également le questionnaire « Producteur ». Référez-vous alors à la notice de ce questionnaire.

Consignes de remplissage du questionnaire

Partie 3 - ESPÈCES COLLECTÉES

Déclarez uniquement les collectes réalisées en 2018.

Répartissez le cas échéant la production collectée **par espèce et segment de destination, pour vos principales espèces collectées** :

- herboristerie (Herbo),
- fabrication d'huiles essentielles (HE),
- production de plantes fraîches (PF),
- production de graines et épices (GR),
- plantes tinctoriales...

Si une espèce est collectée pour plusieurs destinations, vous saisissez donc pour cette espèce autant de lignes que de destinations.

Les volumes doivent être indiqués dans l'unité requise :

- **en kilogramme pour les volumes collectés,**
- **en % pour les parts.**

Comment répondre à l'enquête ?

Remplir le questionnaire ci-joint et le retourner au moyen de l'enveloppe pré-affranchie et pré-adressée à l'adresse suivante :

DRAAF Occitanie
SRISSET – Enquête PPAM
697 avenue Etienne Méhul
CA Croix d'Argent
CS 90077
34078 MONTPELLIER Cedex